

Gap, le 16/3/23

**Objet : Information
Lutte antigél 2023**

Nos ref :
EL/BR/CM

Service
Pôle Végétal et Forêt

Madame le Maire,
Monsieur le Maire,

La filière arboricole traverse actuellement une crise importante, éprouvée par des événements climatiques depuis 5 ans (gel printanier, sécheresse). Dans un cadre d'évolution climatique, la végétation démarre très tôt en saison et risque de plus en plus des gelées printanières. Une nouvelle année d'incidents climatiques serait désastreuse pour notre filière arboricole et mettrait à mal notre souveraineté alimentaire.

Dans les prochains jours, les arboriculteurs du département vont utiliser très certainement leurs équipements de lutte antigél pour protéger leurs vergers (tours à vent, aspersion, groupes de pompages notamment et brûlage de paille), dans des tranches horaires variables et souvent nocturnes.

Par ce courrier, je vous sollicite afin que vous puissiez relayer cette information auprès de vos administrés afin que cette période se déroule le mieux possible notamment en termes de voisinage.

Je compte également sur vous pour être à leurs côtés et apaiser d'éventuelles tensions.

Comptant sur votre soutien, je vous prie de croire, Madame Le Maire, Monsieur Le Maire, en l'expression de mes salutations distinguées.

LE PRESIDENT



Eric LIONS

Siège Social

8 Ter, Rue Capitaine de Bresson
05010 GAP CEDEX
Tél. : 04 92 52 53 00
E-mail : chambre05@
hautes-alpes.chambagri.fr